

est surveillé par une seule autorité, tandis que chez nous sa fabrication et sa manipulation sont régies par les lois provinciales. J'ai fait remarquer que le Gouvernement fédéral pourrait aider en exigeant une certaine qualité pour l'exportation. Je concède qu'il est plus facile pour la Nouvelle-Zélande que pour le Canada de fixer une qualité régulière; mais je pense que le Gouvernement fédéral peut contrôler les qualités du beurre destiné à l'exportation, et je voudrais le lui faire. C'est important. Ce serait une manière de nous mettre en posture aussi bonne que les Zélandais le sont du fait de leur réglementation.

Si le Gouvernement du Dominion peut réglementer l'exportation du beurre, la qualité de celui absorbé par le marché domestique perdra de son importance. Je désire aussi faire remarquer que le marché anglais demande un beurre de qualité différente de celui qui convient à la plupart de nos marchés du Canada et différente aussi de ce que l'on demande aux Etats-Unis. Nous devons fabriquer un beurre conforme aux demandes du marché anglais si nous voulons l'écouler sur ce marché. Conséquemment, il serait bon que le Gouvernement établisse des règlements stipulant que telle ou telle qualité de beurre peut être expédiée en Europe et ne pas en laisser exporter d'autres, afin de maintenir les prix aussi élevés que possible sur ce marché.

M. CALDWELL: J'ai une demande à adresser au ministre. Mon voisin de pupitre, le représentant de Glengarry (M. Kennedy) désire présenter quelques remarques à ce sujet. Le ministre pourrait-il réserver cet item pour le discuter de nouveau plus tard? Je ne voulais pas écourter le débat, et c'est pourquoi je n'ai pas parlé plus tôt.

L'hon. M. MOTHERWELL: L'honorable député de Glengarry-Stormont désire discuter la question. Il nous a fait des observations touchant certains de ces points, surtout le classement, et je suis heureux d'accéder à sa demande.

M. WARNER: Le ministre sait-il s'il serait possible de faire réussir notre demande en ce qui regarde l'établissement d'un classement fixe, par le gouvernement du Dominion?

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous avons un classement fixe. Là n'est pas la difficulté. C'est le beurre qui est mal fait et non le classement. Le beurre doit être amélioré, mais je crois que le classement est juste.

En réponse à l'honorable député de Lisgar (M. Brown) au sujet du bétail du Wisconsin, j'ai déjà exprimé mes vues personnelles à ce

sujet, mais j'ai fait observer que les droits sur le bétail ou toute autre chose ne peuvent être abolis entre les sessions du parlement et qu'on ne les supprime pas facilement même quand la Chambre siège. Néanmoins, nous devons remettre cette question à un peu plus tard. De plus, à l'époque où j'en ai parlé, je n'avais pas fait entrer en ligne de compte les bestiaux de l'Ontario et de Québec comme alternative aux bestiaux du Wisconsin. Je parlais des jeunes animaux achetés aux grandes foires de Moose Jaw, Calgary, Prince Albert; de jeunes génisses convenant à la laiterie, élevées de la meilleure manière approuvée par des autorités et susceptibles de servir à l'éleveur qui commence sans capitaux. Mon honorable ami hoche la tête. J'ai cité des autorités. Il peut avoir raison en ce qui regarde l'été prochain, mais nous ne pouvons pas vivre exclusivement dans le présent sans tenir compte de l'avenir. Le Manitoba semble disposé à se lancer dans l'industrie laitière, et je voudrais pouvoir laisser cette province acheter où elle le désire. Cependant, je reconnais que la question présente un autre aspect. Je ne désire pas invoquer l'argument des protectionnistes, mais je ne veux pas dire qu'on ne saurait rien prétendre au sujet de leur opinion. Un jour, nous aurons à négocier avec les Etats-Unis touchant la réciprocité et en ce qui regarde les bestiaux et les autres animaux domestiques. Si l'un de nos honorables amis de la gauche discutait la question, on nous dirait de ne pas dévoiler d'avance nos moyens.

M. HOEY: Pourquoi ne pas négocier maintenant au sujet de nos bestiaux?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je remercie mon honorable ami d'attirer mon attention sur ce point. Je puis ajouter que nous l'avons fait. Quand la question est survenue, l'automne dernier, je l'ai soumise au ministre des Finances intérimaire (M. Robb), non devant le conseil, mais en particulier. Il s'est immédiatement mis en communication avec Washington sur la question d'une entente réciproque touchant cette catégorie de bestiaux et, je crois aussi, les moutons. Je n'ai pas eu l'occasion de discuter la question avec lui récemment, mais, il n'y a que quelques semaines, on n'avait pas encore accusé réception de sa communication. Les honorables députés savent fort bien dans quel état se trouve actuellement le Congrès américain. Les représentants ne peuvent guère agir comme ils le désirent. Il y a là-bas ce que l'on nomme un bloc de fermiers et les deux autres partis tentent de plaire à ce bloc pour éviter le choix d'un troisième candidat à la présidence. Ils n'ont donc pas l'intention de s'en faire des ennemis en permettant aux vaches laitières d'entrer au Canada en franchise. Je puis ajouter que je